



## Sécurité : plus de moyens pour la tranquillité de tous

Soucieuse de la qualité de vie et de la tranquillité de sa population, l'équipe municipale a décidé la mise en œuvre de plusieurs mesures pour renforcer les moyens consacrés à la sécurité.

### Entretien avec Brigitte Terraza, Maire de Bruges.

#### On parle beaucoup d'insécurité à Bruges en ce moment, qu'en pensez-vous ?

Plutôt que d'insécurité, je préfère parler d'un sentiment d'insécurité ressenti par certains habitants en fonction de leur quartier, et non pas d'une réalité dans toute la ville. Ce sentiment est parfois fondé et des événements dramatiques survenus récemment contribuent à le renforcer. Je comprends tout à fait ces préoccupations, et je vous confirme que la sécurité des administrés est une des priorités que je partage avec mon équipe municipale. Bien que la qualité de vie à Bruges soit globalement préservée, comme les statistiques transmises par la Préfecture nous le confirment régulièrement, certains actes de délinquance n'en restent pas moins inquiétants et nuisent au quotidien de nos concitoyens. Ce sentiment d'insécurité est d'autant plus fort depuis la réorganisation des services de police nationale opérée par la Direction Départementale de la Sécurité Publique en janvier 2021. Ses conséquences sont

dommageables pour notre ville. Je fais le constat, depuis près de 2 ans maintenant, d'une présence réduite de la police nationale sur notre territoire communal, de délais d'intervention rallongés voire d'absence d'intervention, d'un manque de renfort à la police municipale qui se retrouve très souvent seule à intervenir. Les 4 brigades de police secours ayant été supprimées dans cette réforme, les territoires de Bruges et du Bouscat dépendent désormais de la division centre avec les villes de Bordeaux, Villenave d'Ornon et Bègles. Avec mon homologue du Bouscat, nous nous sommes opposés à cette réorganisation qui a été décidée sans concertation avec les élus locaux.

*« J'ai souhaité mettre en place une réorganisation de notre police municipale et lui affecter de nouveaux moyens »*

J'ai alerté à maintes reprises le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, qui s'est engagé à déployer une patrouille de police nationale sur le secteur Bruges/Le Bouscat. Parallèlement, j'ai souhaité mettre en place une réorganisation de notre police municipale et lui affecter de nouveaux moyens, qui font l'objet de ce dossier.

#### Les squats aux bords du Lac de Bordeaux ou encore sur l'avenue de Terrefort inquiètent les riverains. Que faites-vous pour régler la situation ?

Ces squats participent au sentiment d'insécurité ressenti par les habitants et c'est légitime. Je comprends le malaise et la crainte qu'ils peuvent susciter, sans parler des conditions de salubrité et d'indignité dans lesquelles vivent leurs occupants. Les deux ont pour point commun d'être installés sur des espaces n'appartenant pas à la ville de Bruges mais à la ville de Bordeaux pour la pinède au bord du Lac et à Bordeaux Métropole pour Terrefort. Mes pouvoirs de Police sont donc très limités pour régler ces situations. En effet, c'est au propriétaire de l'espace occupé illégalement d'agir. Dès les premières occupations, j'ai saisi le Maire de Bordeaux et le Président de la Métropole.

*« Les moyens humains et matériels de la police municipale viennent en complément de l'action nationale mais n'ont pas vocation à s'y substituer. »*

Concernant les tentes installées dans la Pinède, malgré de très nombreuses interventions auprès des maires successifs, il semblerait que ce sujet n'inquiète personne et ne déclenche aucune action. Pour ma part, j'ai saisi Madame la Préfète afin d'attirer son attention sur les potentiels dangers de ces occupations (incendie, risque sanitaire...) et sur l'impact qu'elles peuvent provoquer sur la tranquillité du quartier. Concernant le squat du quartier Terrefort, le juge a rendu son délibéré le 21 octobre, confirmant l'occupation illégale et ordonnant l'expulsion. Dès connaissance du jugement, j'ai sollicité le cabinet du Président de la métropole et Madame la Préfète, compétente en la matière, afin que l'évacuation soit réalisée dans les meilleurs délais.

#### Pour répondre à ce sentiment d'insécurité, que comptez-vous faire ?

Notre mobilisation pour lutter contre l'insécurité à Bruges ne date pas d'hier. La police municipale est à l'œuvre depuis 2003 et nous renforçons régulièrement les moyens affectés à leurs missions, telle que la vidéoprotection dont j'ai décidé l'installation en 2016 et que nous avons fortement

déployée ces dernières années. Mais parce que nous entendons la préoccupation et l'inquiétude des Brugeais et des Brugeaises en matière de sécurité, alors même que l'État se désengage comme je vous l'ai expliqué précédemment, nous avons fait le choix de renforcer considérablement les moyens humains et matériels consacrés à la tranquillité publique. Dès 2023, nous mettrons en œuvre un plan d'actions en 5 axes, que vous pourrez découvrir dans le détail dans les pages suivantes. Nous agissons, en recrutant et en armant les policiers municipaux. Mon homologue du Bouscat et moi-même avons prévenu la Préfète de Gironde et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de nos plans d'actions respectifs et avons renouvelé nos alertes sur la nécessité de remettre des effectifs de police nationale sur nos villes. Nous espérons être entendus.

#### Vous nous annoncez des moyens supplémentaires pour la police municipale, pourquoi ne pas la faire fonctionner la nuit et le weekend ?

La sécurité et le maintien de l'ordre public relèvent de l'État. Les moyens humains et matériels de la police municipale de Bruges (dont le coût de fonctionnement annuel dépasse les 500 000 €) viennent en complément de l'action nationale mais n'ont pas vocation à s'y substituer. Les agents de police municipale vont désormais travailler six jours par semaine pour notre sécurité. Je tiens d'ailleurs à saluer leur engagement. Six jours c'est déjà beaucoup et, comme je l'ai annoncé précédemment, nous allons intensifier notre action. En recrutant de nouveaux agents nous allons pouvoir étendre les horaires d'intervention du service, multiplier les patrouilles de surveillance, les actions de prévention mais aussi de verbalisation. C'est un plan d'actions concret et complet que nous proposons. Il est une des traductions de notre préoccupation constante de maintenir, dans tous les quartiers, tranquillité publique et qualité de vie.



**30%**

d'augmentation des effectifs de la police municipale en 2023. Avec le recrutement de 2 nouveaux agents, les effectifs vont passer de 7 à 9 policiers municipaux. Rapportée au nombre d'habitants, Bruges fait partie des communes les mieux dotées de la Métropole.



**De nouveaux moyens** et une nouvelle organisation pour la police municipale

**Les mesures suivantes seront déployées tout au long de l'année 2023, afin de renforcer les moyens d'action de la police municipale, et notamment la présence de terrain.**

2

**Des effectifs plus nombreux**  
Avec le recrutement de 2 nouveaux agents de terrain, pour multiplier les patrouilles dans la ville.

4

**De nouvelles caméras de vidéoprotection.**  
Avec l'installation de 8 nouvelles caméras dans l'espace public, Bruges disposera d'un maillage de 56 caméras réparties dans tous les quartiers.

3

**Des équipements dissuasifs**  
Déjà équipés de tonfa et de bombes lacrymogènes, les policiers municipaux disposeront bientôt de pistolets semi-automatiques, afin de les protéger et de renforcer leur pouvoir de dissuasion. Ils seront également équipés de caméras piétons, un dispositif permettant de diminuer le risque d'agression à leur rencontre.

5

**Des missions de proximité renforcées**  
En suivant le triptyque « prévention - surveillance - répression », les policiers municipaux conduiront plus d'actions de sensibilisation auprès des publics jeunes et seniors, multiplieront les patrouilles dans les zones commerçantes, les lieux publics et les transports en commun et développeront les contrôles routiers pour réguler la circulation et le stationnement.

1

**Des horaires de présence élargis**  
de 7h à 20h en semaine et de 8h à 18h le samedi (actuellement de 8h à 13h).

## Police nationale et police municipale : le rôle de chacun et chacun dans son rôle

Les deux polices, nationale et municipale, œuvrent conjointement pour assurer notre sécurité. Les conditions de mise en œuvre de cette collaboration sont fixées par une convention de coordination signée par le Préfet, le Procureur et le Maire. Les missions de ces deux services de sécurité sont complémentaires mais cependant bien distinctes. Explications.

### Police nationale



Agents fonctionnaires de l'État, placés sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur  
**Territoire national**, réparti en circonscriptions intercommunales  
**Maintien de l'ordre public**  
**Pouvoir d'enquête** et d'investigation  
**Enregistre les plaintes**  
**Pouvoir d'interpellation**  
**Dispose d'armes létales**  
**Utilisation de la force publique**  
**Assure la continuité** du service de sécurité publique 7j/7 et 24h sur 24

### Police municipale



Agents fonctionnaires territoriaux placés sous l'autorité du Maire  
**Territoire communal** exclusivement  
**Fait respecter les arrêtés** de police du Maire  
**Maintien de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques**  
**Pouvoir de verbalisation** pour la plupart des infractions liées aux incivilités : dépôt sauvage, stationnement, circulation, trouble de voisinage...  
**Pouvoir d'interpellation** dans les situations de flagrants délits  
**Enregistre, délivre et contrôle** les permis de détention des chiens dangereux  
**Armement à la discrétion des maires**  
**Police de complément et d'assistance** à la police nationale  
 Assure **une relation de proximité** avec la population

**56** caméras de vidéoprotection vont couvrir le territoire de la ville. 48 sont déjà en fonctionnement. Mise en place depuis 2016, le réseau de vidéoprotection est utilisé sur réquisition par la police nationale pour élucider certains délits (agressions, accidents de la route, cambriolages...). La connexion de ce réseau à celui de la police nationale est à l'étude pour 2023.



**+ de 500 000€**  
du budget annuel de la ville est consacré au fonctionnement du service de police municipale.

### Les cambriolages, fléau de la métropole bordelaise

En 2022, à l'heure où ce magazine est imprimé, le nombre de cambriolages recensés dans la commune est de 101 (nombre de plaintes déposées). Ce chiffre est en baisse de 14% par rapport à 2021, mais reste élevé. **Il s'explique par le nombre important de pavillons sur l'ensemble de la Métropole, qui est devenue un territoire attractif pour les voleurs**, car ce phénomène est loin de toucher seulement Bruges.

D'après un classement publié par le journal *Le Figaro* le 12 octobre 2022\*, sept villes de la Métropole arrivent dans le top 30 des villes de France subissant le plus grand nombre de cambriolages. Bruges n'y figurant pas. Face à ce problème global, les solutions efficaces proviennent de la police nationale, par le démantèlement des réseaux de délinquance et une surveillance accrue.

\* [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)



**Police municipale de Bruges**  
**05 56 16 48 90** aux horaires d'ouverture (cf p.12)  
**e-policemunicipale@mairie-bruges.fr**

**Police nationale (police secours) :**  
**composez le 17 à tout moment du jour ou de la nuit**